



3 Les fonds ISR généralistes réagissent

La vague verte interpelle les tenants de la gestion socialement responsable. Comment les questions sociales et de gouvernance peuvent-elles s'articuler avec la notion de développement durable ?

L'ISR est en pleine crise d'identité face au développement durable. D'un côté, trois sigles abstraits, inconnus du grand public. Le sens de ce sigle (« Investissement Socialement Responsable ») insiste de façon injustifiée sur la question sociale qui n'est que l'un des trois critères ESG (Environnement,

Social, Gouvernance). De l'autre côté, la notion de développement durable rencontre bien plus de succès auprès du grand public. La question de la durabilité de notre développement économique est dans tous les esprits et elle peut être illustrée par de superbes photos de paysages.

Aussi, plusieurs sociétés de gestion clament que l'ISR, c'est du développement durable. Pourtant les deux notions se sont construites de façon très autonome. Le développement durable s'est bâti sur l'idée du respect des droits des générations futures et a été promu par les associations de défense de



Asset Management Magazine : Quelle place la gestion ISR occupe-t-elle dans la stratégie d'allocation d'actifs d'Agicam ?

Philippe Dutertre et Patrick Viellanex : Agicam gère un encours de près de 12 milliards d'euros dont 500 millions sont alloués selon une approche responsable. Nous parlons désormais d'investissement responsable (IR) et non plus d'ISR qui semble réduire cette thématique au critère social. Ce dernier est important pour nous — il est même légèrement surpondéré dans notre processus de notation extra-financière — mais il ne va pas sans le critère de l'environnement et celui de

« Nous parlons désormais d'investissement responsable (IR) et non plus d'ISR. »

Philippe Dutertre et Patrick Viellanex, président et vice-président du directoire d'Agicam, la société de gestion d'actifs du groupe de prévoyance AG2R.

la gouvernance. La prise en compte des trois critères ESG nous permet de décliner, dans le domaine de l'investissement, les valeurs et la politique de développement durable de notre groupe.

A.M.M. : Les fonds investis sur le thème de l'environnement vous intéressent-ils ?

Ph.D et P.V. : Nous sommes investis dans deux fonds qui ont pour thème l'environnement. Il s'agit du fonds de private equity de Demeter et de l'OPCVM Performance Environnement de la Financière de Champlain. Ces véhicules entrent dans notre poche IR, créée il y a sept ans, et que nous avons longtemps gérée uniquement en interne. Désormais, nous acquérons des parts de fonds élaborés par d'autres gérants. Nous avons lancé un appel d'offres afin de sélection-

ner le consultant qui nous aidera à constituer un fonds de fonds IR.

A.M.M. : Quelles classes d'actifs sont concernées par votre gestion ESG ?

Ph.D et P.V. : Les actions demeurent dominantes, mais, depuis deux ans, les produits de taux ont intégré notre allocation. Sur 500 millions d'euros, les obligations représentent 140 millions. Il s'agit d'obligations de corporates, souveraines et supra-nationales. Dans le cadre de notre gestion interne, nous sélectionnons les titres sur la base d'informations fournies par des agences de notation externes comme Vigeo, lesquelles, combinées avec nos propres travaux de recherche, viennent alimenter notre processus d'investissement responsable. Notre fonds actions ISR est noté AA par Novethic. ■■■